OMALY SY ANIO, 1986, 23-24, 265-282

LE RESIDENT BESSON, MEDECIN, ADMINISTRATEUR ET HUMANISTE

par
Raymond D E L V A L

Le Docteur Besson, le Résident Besson, l'Administrateur Besson, ces trois titres servent à qualifier un même personnage dont le nom et l'œuvre sont étroitement associés au pays betsileo. C'est de lui que le P. Dubois a pu dire dans sa monographie qu'il fut "un de ceux qui ont le mieux connu et le mieux aimé le Betsileo" (1).

Sur les dix-huit années de service qu'il a consacrées à Madagascar, il en a vécu près de quinze à Fianarantsoa comme Résident, puis comme Chef de Province. Il passa ainsi du régime du Protectorat où sa tâche consistait en une action de présence, de contacts et de prestige, à celui de la Colonisation française où ses activités furent à la fois celles d'un important travail d'organisation et celles d'administration d'une vaste circonscription. Ce fut aussi une période troublée de l'histoire de Madagascar ; il dut jouer plus d'une fois le rôle de pacificateur. Enfin, le Dr Besson fut un chercheur, tout à la fois voyageur et ethnologue, dont les travaux contribuèrent à la connaissance du pays betsileo et de ses habitants.

Ce sont ces différents aspects de la personnalité et des activités du Dr Besson que nous allons évoquer dans les pages qui suivent.

---

(1) Dubois, *Monographie des Betsileo*, Paris 1938, p. 1152.

I

MEDECIN DE LA MARINE.

Pierre Louis Besson est né le 2 Avril 1855 à Jumeau dans le Puy-de-Dôme, fils de Louis Besson et de Virginie Jeanne Gannat. On le trouve comme étudiant en médecine à l'Ecole de Médecine navale de Toulon de novembre 1874 à novembre 1877. En 1876 il fait son service militaire au 4ème Régiment d'Infanterie Coloniale. En 1877 il a le grade d'aide-médecin; il sert dans différents ports militaires : Toulon, Lorient, Cherbourg ou à bord de navires : le Redoutable, l'Orne, l'Annamite, la Creuse.

En 1881 il est promu médecin de 2ème classe. Avec Toulon comme port d'attache, il navigue ; il se trouve notamment dans l'Océan Indien visitant successivement la Réunion, Mayotte et Nosy-Be. Il se voit également confier des missions particulières qui n'ont aucun rapport avec sa qualité de médecin. Il séjourne au Sénégal près de deux ans et demi et il est resté quatorze mois au Rio Muny où il a rempli les fonctions de gouverneur avec sept Blancs seulement.

Il se marie le 10 Mai 1884 et de ce mariage naîtront quatre enfants : Charles Pierre (1885), Marcel (1888), Raoul (1890), René Raoul (1897) et un dernier âgé d'un an et demi en 1906. Mme Besson, très intelligente, se révèlera une femme aux qualités remarquables, secondant son mari avec beaucoup de tact et de bon sens.

En février 1888, le Dr Besson est promu médecin de 1ère classe et navigue à bord de l'Elan. C'est à ce moment qu'intervient un événement qui va orienter différemment le déroulement de sa carrière.

A la suite du conflit franco-malgache un traité de paix avait été signé lé 17 décembre 1885 établissant le protectorat de la France sur Madagascar. Le premier agent français à remplir les fonctions de Résident Général de France à Madagascar fut Le Myre de Vilers. Il eut pour successeur Bompard (décembre 1888) et Larrouy (Octobre 1892).

Malgré la situation très particulière de ce régime que Hubert Deschamps a qualifié de "Protectorat fantôme" (2), les représentants de la France à Madagascar s'efforçaient de mener auprès des populations une action favorable à la France.

Le Résident Général Le Myre de Vilers, en poste à Tananarive depuis le 14 Mai 1886, découvrit l'importance du pays betsileo et pensa que la création d'une vice-résidence à Fianarantsoa s'imposait. Il se rendit compte en outre qu'à Tananarive le Dr Baissade avait acquis une grande influence auprès de la population. Il estima donc que le poste de vice-résident à Fianarantsoa devait être occupé par un médecin. C'est ainsi qu'il fit part de ce projet au Ministre des Affaires Etrangères à Paris.

---

(2) Hubert Deschamps, *Histoire de Madagascar* - Berger Levrault 1972, p. 181.

Donnant suite aux suggestions du Résident Général, le ministre des Affaires Etrangères demanda à son collègue du Ministère de la Marine et des Colonies de "désigner dans le corps des médecins de la Marine les officiers qui seraient disposés à accepter les fonctions de vice-résident à Fianarantsoa et qui seraient aptes à les remplir" (3).

Le Médecin de 1ère classe de la Marine Pierre Louis Besson fut seul parmi les officiers du corps de santé de son grade à présenter sa candidature ; elle fut du reste recommandée par le Capitaine de frégate Cordier, attaché à la Présidence de la République. En transmettant cette information le Ministre de la Marine et des Colonies déclarait que "les différents chefs sous les ordres desquels Besson s'est trouvé placé l'ont toujours signalé comme un très bon serviteur, très zélé dans son service et d'une bonne éducation" (4).

C'est ainsi que le ministre des Affaires Etrangères informa le Dr. Besson que par décret du Président de la République du 19 Mai 1888 il était désigné pour remplir les fonctions de vice-Résident de 2ème classe à Fianarantsoa. "Je suis heureux, écrit-il, que les circonstances m'aient permis, en utilisant ainsi vos services à Madagascar, de répondre au désir que vous avez exprimé et je ne doute pas que vous ne vous attachiez à justifier par votre dévouement et votre zèle, la décision dont vous venez d'être l'objet" (5).

Simple formule de courtoisie administrative ou souhait sincère ? Toujours est-il que le Dr. Besson allait justifier pleinement les espoirs sur lui.

Parti de Marseille le 30 Mai 1888, accompagné de sa femme et d'un enfant de trois ans, le Dr. Besson débarqua à Madagascar le 20 Juin 1888, ayant déjà une certaine connaissance de l'Océan Indien et une expérience des pays tropicaux. Il avait alors 33 ans.

II
RESIDENT PENDANT LE PROTECTORAT

Pendant les six premières années passées à Fianarantsoa, avec le titre de Vice-Résident, il gagna la confiance et l'estime de la population en pratiquant la médecine et la chirurgie, ayant pour aide médicale un interprète.

Dans les premiers mois, son influence se fit sentir. Larrouy, adjoint au Résident Général notait en novembre 1888, c'est-à-dire cinq mois après son arrivée : "Ses succès médicaux ont contribué pour une large part à lui assurer dès le début une bonne situation. Je ne doute point que M. Besson, installé depuis peu de temps, ne nous rende beaucoup de services dans une région où l'influence française commence seulement à se faire sentir".

L'année suivante, le Résident Général Le Myre de Vilers portait l'appréciation suivante :

---

(3) Dossier Besson, Lettre du 23 février 1888, Archives Nationales, Section Outre-Mer.

(4) Dossier Besson, Lettre du 29 mars 1888.

(5) Dossier Besson, Lettre du 19 mai 1888.

"Je suis très satisfait de M. le Docteur Besson. Il a absolument rempli le but que je me proposais. Grâce aux soins médicaux qu'il prodigue, son influence à Fianarantsoa est considérable".

En même temps il s'appliquait à apprendre la langue. En Juin 1889, soit après une année de présence, il mentionnait en matière de langue étrangère sa connaissance du malgache. En 1893, il bénéficiait de la notation suivante : "Connaît l'anglais et le malgache qu'il comprend et parle couramment".

De fait, témoignant de dons exceptionnels, il se familiarisa rapidement avec la langue merina qu'il connut parfaitement et il mania avec autant de facilité les dialectes betsileo et bara. Le Résident Besson savait la manière dont on doit parler aux populations et ses kabary sont restés célèbres.

Il s'attacha également à connaître le pays, effectuant plusieurs voyages et missions en pays tanala et dans le Sud. "Les nombreux rapports émanant de cet agent, et dont le Département a apprécié l'intérêt, écrit P. Larrouy, témoignent de son intelligence et de son zèle. Tout récemment encore, j'ai eu à constater la bonne volonté, l'énergie et le dévouement du Dr. Besson dans l'accomplissement de la mission que je lui avais confiée à l'effet d'étudier sur place la situation de Fort-Dauphin" (6).

Le personnel du Protectorat fut rattaché en 1889 au Ministère des Affaires Etrangères. Le Dr. Besson fut nommé Vice-Consul de 2ème classe le 26 janvier 1889. Les besognes de l'administration consulaire n'étaient pas pour lui d'un intérêt passionnant, ce qui lui valut en passant cette remarque de Le Myre de Vilers : "un peu étranger à l'administration mais cela a peu d'importance dans le poste qu'il occupe" (7). De même, Bompard, nouveau Résident Général de France, a observé : "M. Besson a été envoyé directement à Fianarantsoa où il remplit un rôle purement politique, est peu familier avec les détails administratifs du service consulaire. Il rend au poste qu'il occupe maintenant les meilleurs services" (8).

Il eut plus d'une fois l'occasion d'aider les autorités merina de Fianarantsoa à maintenir la paix dans le pays menacé par les incursions des tribus voisines.

Selon le témoignage de Savaron, en 1890, la région de Fianarantsoa était dévastée et le Gouverneur de Fianarantsoa restait impuissant. Les Betsileo manquant de courage et d'organisation n'étaient pas capables de se défendre. Le Résident Besson courageux jusqu'à la témérité vint souvent à leur aide et leur donnait l'exemple.

Il avait également aidé les Merina à repousser les Bara qui avaient fait irruption dans le sud-ouest du pays mais, en raison de circonstances particulières, il finit par gagner la confiance de ces derniers. Les Merina avaient tué le roi des Bara Tsitoara dont ils gardèrent la tête. Le Dr. Besson l'avait achetée aux merina et conservée dans un bocal d'alcool qui fut expédié à Paris. Sur la demande des Bara, le Dr. Besson fit revenir la tête du roi et la leur rendit. Il obtint ainsi leur amitié.

---

(6) Dossier Besson, Bulletin individuel de notes - Tananarive ; le 29 janvier 1894

.(7) Dossier Besson, Bulletin individuel de notes - 15 juin 1889.

(8) Dossier Besson, Bulletin individuel de notes - 2 mars 1890.

La pratique de la médecine à l'occasion de ses voyages lui acquit une grande popularité et suscita la confiance des populations. Il put ainsi pénétrer en septembre 1891 dans le territoire des Tanala d'Ikongo alors que ces derniers s'étaient de tout temps opposés à l'entrée des Merina dans leur fief. Le Dr. Besson avait soigné et guéri des femmes de leurs chefs et put se rendre chez eux. Il était même devenu frère de sang de leur roi Ratsiandraofana qui, en cette qualité, vint lui rendre visite à Fianarantsoa.

C'est ainsi que le Résident Besson devint un grand personnage chez les populations betsileo, bara et tanala (9).

En 1894, lors de l'évacuation sur Mananjary des ressortissants français de la région de Fianarantsoa, il fut le dernier à partir et veilla au bon déroulement de ce voyage et à leur embarquement. Le dévouement dont il fit preuve à cette occasion et les services rendus au cours des sept années de séjour lui valurent d'être nommé Consul honoraire le 18 Avril 1895 et, sur intervention de Le Myre de Vilers, chevalier de la Légion d'Honneur le 16 Juillet 1895 au titre du Ministère des Affaires Etrangères.

La rupture des relations franco-malgaches lui donna l'occasion en novembre 1894, de rejoindre la France qu'il avait quittée depuis six ans. Il revint en Octobre 1895 pour exercer pendant trois mois les fonctions de Résident-Maire à Tamatave. C'est à cette occasion qu'on fit appel à ses qualités personnelles pour calmer la révolte des Vorimo à Mahanoro (10). Son témoignage personnel est à retenir :

"... Je fus envoyé en mission le 15 Décembre 1895 à Mahanoro pour apaiser les Vorimo et les Betsimisaraka révoltés par les exactions et les actes de certains Hovas. Là je me rendis *seul* deux fois, au milieu de bandes furieuses de plusieurs milliers de rebelles et réussis à l'aide du seul nom de la France à rétablir le calme et l'ordre dans tout le district de Mahanoro en moins de dix jours, préservant le pays de la ruine et sauvegardant des centaines de vies.

"Au cours de cette mission, prévenu que la garnison hova de Betsizaraina à 10 kilomètres au Sud de Mahanoro, était sur le point d'être massacrée par 3 ou 4.000 rebelles qui assiégeaient le Rova, je me rendis sans retard seul en filan-zana, à Betsizaraina où j'arrivai à temps pour calmer les rebelles et ravitailler en eau la garnison hova ainsi que les femmes et les enfants réfugiés dans l'enceinte du Rova et succombant à la peur, la soif et la faim.

"Le lendemain matin, le Capitaine La Carrière vint me rejoindre avec un détachement d'infanterie de Marine et nous procédâmes à l'évacuation de tout le monde, par eau, sur Mahanoro, sans incident" (11).

---

(9) D'après le témoignage de Savaron évoqué lors de la séance de l'Académie Malgache, rendant hommage au Dr. Besson. *Bulletin de l'Académie Malgache.* Nouvelle série. Tome XXV, 1942-1943, p. X à XIII.

(10) Manassé Esoavelomandroso, "Les Révoltes de l'Est" (Novembre 1895- Février 1896) : essai d'explication. *Colloque International d'Histoire Malagasy (23 mars au 2 avril à Toamasina).*

(11) Dossier Besson, Lettre du 7 février 1906 au Gouverneur Général de Madagascar

III

CHEF DE PROVINCE PENDANT L'ADMINISTRATION COLONIALE.

La prise de possession de Madagascar par la France allait entraîner un certain nombre de modifications importantes tant en France qu'à Madagascar dans les structures politiques et administratives.

En France, en décembre 1895, un décret rattachait l'administration de Madagascar au Ministère des Colonies et définissait les pouvoirs du résident Général, poste confié à Laroche. Ce dernier arriva à Tananarive le 16 Janvier 1896 et fit signer à la Reine Ranavalona III, le 18 Janvier un acte unilatéral établissant la prise de possession de Madagascar par la France. Dans les mois qui suivirent, l'insurrection éclata en plusieurs points de Madagascar. La loi du 6 Août 1896 déclara Madagascar et les îles qui en dépendent Colonie Française. Le 18 septembre, le Général Gallieni prit le commandement du corps d'occupation et le 28 septembre, il était nommé Résident Général de France à Madagascar. Le 28 février 1897, un arrêté abolissait la royauté en Imerina et la Reine Ranavalona III était envoyée en exil à la Réunion. Le 31 juillet, un décret nomma le Général Gallieni, Gouverneur Général de Madagascar et Dépendances. Il fut remplacé en novembre 1905 par Victor Augagneur.

C'est dans un tel contexte de transition où les problèmes de pacification jouaient un rôle primordial que le Résident Besson exerça ses nouvelles fonctions. Le Résident Général Laroche qu'il accueillit à son arrivée à Tamatave le nomma à la tête de la province du Betsileo qu'il rejoignit en janvier 1896.

Il réussit à préserver sa Province de toute effervescence ou trouble pendant toute la période insurrectionnelle. Il obtint le ralliement sincère des betsileo qui lui fournirent tirailleurs, miliciens et porteurs.

En avril 1896, convoqué à Tananarive par Laroche, il participa sur la route du retour avec son petit détachement à la colonne du Général Oudry, envoyée au secours d'Antsirabe menacée. Au mois de juillet, accompagné de l'Inspecteur de milice Huet, il vint libérer les populations d'Ifanadiana attaquées par des bandes venues du Sud. Au mois d'août, en tournée dans la limite ouest de la province, il mit en fuite une bande venant du Volambita qui assiégeait le village d'Ipaka. Sur son ordre, on épargna un prisonnier que la population voulait exécuter.

Le 10 mai 1897, la petite garnison d'Ambohimanga du Sud, en dehors de sa province, était encerclée par des milliers de personnes. Il vint à son secours avec une centaine de miliciens commandés par l'Inspecteur Huet et le Garde Principal Bonnemaison. D'Ambohimanga du Sud, il rayonna avec ses hommes dans le sud et l'est du district, rétablissant l'ordre sans avoir tiré un seul coup de fusil et payant ses vivres auprès de la population. Cette intervention lui valut d'être promu Résident de 1ère classe pour compter du 1er juillet 1897.

Les Tanala d'Ikongo s'étaient soulevés en septembre 1897. Le Résident Besson se porta aux avant-postes, haranguant les Tanala pour les amener à se rendre sans effusion de sang. Ces pourparlers n'aboutirent pas. L'attaque du plateau d'Ikongo fut décidée. Des opérations successives eurent lieu les 4 et 6 octobre, le Résident Besson se trouvant au premier rang des combattants. Le 10 octobre à 5 heures du matin, à la faveur d'un épais brouillard, le massif d'Ikongo réputé inabordable, fut enlevé à la suite d'un combat corps à corps acharné et les défenseurs se dispersèrent.

En mai 1899, la révolte éclata dans le district d'Ikongo et des secours urgents étaient réclamés à Fianarantsoa. Constituant une troupe de fortune de 48 hommes accompagnés d'un sous-lieutenant, le Résident Besson arriva le 20 mai au poste de Fort-Carnot, que les Tanala se préparaient à attaquer. Ils furent repoussés. A la même date, le soulèvement du poste de Sahasinaka fut enrayé à la suite d'une intervention venue de Mananjary. A la suite de ces événements, le district d'Ikongo fut rattaché à la Province de Fianarantsoa.

En décembre 1899, chargé d'une mission politique dans le Sud, il amena les tribus des Tsiaretra et des Vohilakatra qui s'étaient retirées dans la forêt, à se rendre sans coup férir (12).

Résumant cette partie de la carrière du Résident Besson, le Gouverneur Général Gallieni a pu écrire en 1904 (13) :

"Il a pris part, personnellement, aux colonnes faites de 1897 à 1899 dans les régions Bara et Tanala jusqu'alors impénétrées et peuplées de tribus réputées irréductibles. En mainte circonstance, il a exposé sa vie avec le plus brillant courage dans les pourparlers que, mettant à profit sa connaissance du pays et ses relations avec les chefs indigènes, il engageait avec ces derniers en vue d'aboutir à des solutions pacifiques. M. le Docteur Besson a été, dans ces circonstances, l'agent actif et habile da la pacification et c'est à lui que nous devons d'avoir évité bien des rencontres meurtrières".

Indépendamment du rôle important qu'il a joué en matière de pacification, le Résident Besson a entrepris un travail d'organisation en assurant la relève des représentants du pouvoir merina. Ce qui lui valut en Janvier 1897 l'appréciation suivante :

"Bon résident qui dirige bien sa province des Betsiléos, où il est très aimé des indigènes et a pu, sans troubles sérieux, remplacer les autorités hovas par les autorités autochtones" (14).

Un mois après sa nomination au grade de Résident de 1ère classe, Besson fut nommé Administrateur en Chef de deuxième classe des Colonies pour compter du 1er août 1897 (décret en date du 31 juillet). Il fut promu à la première classe le 18 février 1899.

---

(12) Dossier Besson, Lettre du 7 février 1906 de l'Administrateur en Chef de 1ère classe Colonies Besson, Chef de la Province de Fianarantsoa à Monsieur le Gouverneur Général de Madagascar.

(13) Dossier Besson, Motifs de proposition à la croix d'Officier de la Légion d'Honneur 15 avril 1904.

(14) Dossier Besson, Bulletin individuel de notes 1896.

Ses responsabilités administratives furent étendues à la région de Fort-Dauphin provisoirement constituée en cercle militaire sous sa haute direction.

Si on lui reconnaît de grandes qualités et si on apprécie les services qu'il a rendus, on relève également quelques points faibles en matière administrative.

En 1898, après mention de ses qualités, on ajoute : "Mais, par contre, il est brouillon et se désintéresse par trop de l'administration, justice, colonisation, etc...De plus, il ne sait pas utiliser ses subordonnés". De même, en 1899, on relève : "M. Besson s'est un peu trop désintéressé de la partie administrative et financière de ses attributions. Le concours d'un adjoint lui est nécessaire et il lui a été accordé". Cela n'empêche pas qu'il soit proposé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Il semble en outre qu'il ait eu quelques problèmes avec la colonisation car le Gouverneur Général Gallieni, par ailleurs très élogieux à son égard, notait en 1900 : " Administrateur actif et dévoué, mais n'ayant pas les qualités nécessaires pour administrer une grande province, déjà ouverte aux entreprises de colonisation et peuplée de nombreux colons".

En fait, il avait mentionné l'année précédente : "Sait tirer parti des indigènes et administrer un vaste pays, resté toujours tranquille, avec un personnel restreint". L'année suivante, en 1901, il déclarait : "M. l'Administrateur en Chef Besson a rendu les meilleurs services dans la province de Fianarantsoa pendant la présence du Colonel Lyautey qui a reconnu publiquement le concours de son collaborateur".

L'Administrateur Besson faisait l'expérience de fonctions nouvelles ayant ses servitudes ; il s'améliora par la suite et ne sera plus l'objet d'aucune critique.

[En tant que Chef de province de Fianarantsoa, il organisa dès 1896 sa circonscription en districts et cantons] En 1898, la province était divisée en six districts : le district d'Ambositra, le district des Tanala d'Ikongo, le district d'Ivohibe avec les Bara-Manonga et les Bara Iantsatra, le district d'Ihosy ou pays des Bara-Be, le district de Tsivory en pays des Manambia avec les Antandroy du Haut-Mandrare et le district de Midongy. Chaque district était administré par un administrateur-adjoint ou par un officier en remplissant les fonctions et auprès d'eux se trouvait un sous-gouverneur autochtone du district. Chaque district était divisé en cantons et chaque canton en groupes de 1.000 habitants, lesquels étaient subdivisés à leur tour en groupes de cinq cents et de cent.

C'est avec un personnel très réduit qu'il devait administrer une vaste province totalisant près de 336.000 habitants, la deuxième de Madagascar après celle de l'Imerina Centrale.

L'Administrateur Besson eut en outre le mérite de s'attaquer à un problème particulier, celui de la justice.

Volontiers processif, le Betsileo était la victime des "*mpitory*" dont la mission était de susciter les procès et des fonctionnaires merina qui dans les dernières années de la monarchie "appelaient toutes les causes devant leur tribunal, afin de faire argent de leurs arrêts". Revenant sur leur jugement à la

suite d'arguments financiers "les juges hovas n'éprouvaient aucune honte à se déjuger ainsi à quelques mois ou à quelques années d'intervalle" (15).

"Toujours bons kabariseurs, écrit le Dr. Besson, les *mpitory* qui n'ignoraient pas combien était vénale la justice hova (imérinienne), n'hésitaient pas à rechercher la ruine d'un de leurs compatriotes, mus par le coupable espoir de glaner quelques piastres dans la curée des biens de leurs victimes. La justice était au plus offrant et les *mpitory* n'ignoraient pas que le grand juge de Fianarantsoa était lui-même le chef des ravisseurs d'enfants et des voleurs de nuit".

"On a mis ordre évidemment à cet état de chose, déclare le P. Dubois et le Betsileo a dû particulièrement au Résident Besson le premier établissement d'une organisation sérieuse et fondée sur la justice" (16).

Il a marqué de son empreinte le futur développement de Fianarantsoa. Dès 1898, à l'occasion de l'arrêté du 30 novembre créant l'autonomie administrative et financière de la ville de Fianarantsoa, il établit un projet d'urbanisation de la "Nouvelle ville". Ce projet fera plus tard du quartier d'Ambalapaiso le quartier résidentiel de Fianarantsoa (17).

Après cinq ans et demi de séjour, l'Administrateur en Chef Besson prit un congé en France du mois de Juin 1901 au mois de Mai 1902.

A son retour, il débarqua à Nosy-Be le 3 juin 1902 pour remplir les fonctions de Chef de province et de Maire de Nosy-Be. Ce poste n'était pas en rapport avec ses connaissances du pays et ses compétences. Le secrétaire Général de la Colonie faisait remarquer "M. Besson pourrait au besoin se distinguer dans un emploi plus important".

De fait, il fut au bout de neuf mois nommé Chef de la Province de Tuléar où il arriva le 23 février 1903 succédant au Colonel Lavoisot. Il y accomplit entre autre une mission de pacification. "Le Colonel Lavoisot, écrit-il, me signalait en me passant le service, l'existence de cinq bandes de rebelles cantonnées dans les parties les moins accessibles de cette vaste province. Trois de ces bandes, réfractaires jusqu'à ce jour à toutes nos propositions, rendaient leurs armes en moins de trois mois, ralliées à nous par notre modération et nos procédés administratifs" (18).

Cette affectation à Tuléar lui posait des problèmes sur le plan personnel ; il demanda à être muté au pays betsileo qui lui était si familier et obtint satisfaction. Il quitta Tuléar le 26 septembre 1903 à bord du paquebot "Persépolis" pour Diégo-Suarez. De là, il s'embarqua à bord de la "Ville de Pernambuco", faisant escale à Tamatave et Mananjary pour arriver à Fianarantsoa le 31 octobre 1903.

---

(15) Dr. Besson, Etude sur la Province de Fianarantsoa- *Journal Officiel de Madagascar et Dépendances* - jeudi 27 mai 1897, p. 515.

(16) Dubois (R.P), *Monographie des Betsileo*, p. 273.

(17) Claudia Razafintsalama, La propriété foncière urbaine à Fianarantsoa pendant la colonisation : cas d'Ambalapaiso. *Quatrième Colloque International d'Histoire Malagasy*.

(18) Dossier Besson, Lettre de l'Administrateur en Chef de 1ère classe des Colonies Besson à Monsieur le Gouverneur Général de Madagascar et Dépendances.

Il procéda à une nouvelle organisation de sa circonscription, la province étant divisée en districts avec sous-gouvernements. En 1904, la province comprenait huit districts: Fianarantsoa, Ambalavao, Ambohimahasoa, Solila, Alakamisy, Ihosy, Ifanadiana et Ikongo. A chaque district correspondait un sous-gouvernement, celui de Fianarantsoa comportant en outre le sous-gouvernement d'Andranovorivato, et celui de Solila le sous-gouvernement de Fanjakana.

En cette année 1904, il empêcha la rébellion qui éclata dans le Sud de s'infiltrer dans sa province.

En 1905, il dut intervenir lors du soulèvement de la Province de Farafangana. "L'envoi d'un détachement de milice dans la province, écrit-il, et l'action de mes émissaires dans les districts d'Ikongo, Ivohibe et Ihosy ne fut pas sans contribuer au maintien de la fidélité chancelante de ces districts travaillés en sens inverse par de nombreux émissaires rebelles". A cette occasion, il avait offert à son collègue de Farafangana de se porter en personne sur les points les plus menacés de sa Province, Bènevent l'en remercia vivement (19).

En 1906, un décision brutale allait frapper l'Administrateur en Chef Besson : sa mise à la retraite. Le Ministère des Colonies s'était rendu compte de l'accroissement considérable en quelques années des dépenses de personnel dans le budget local de Madagascar. Pour réduire ces dépenses, on ne voyait d'autre solution que la mise à la retraite des Administrateurs qui remplissaient les conditions. Cinq d'entre eux se trouvaient dans cette situation (20).

. Pradon ..... 58 ans d'âge, 36 ans de service,

. Besson ..... 51 ans d'âge, 32 ans de service,

. Faucon ..... 55 ans d'âge, 38 ans de service,

. Moriceau ..... 60 ans d'âge, 44 ans de service,

. Compérat ... 56 ans d'âge, 30 ans de service.

Le premier, Pradon fut épargné par cette mesure, on aurait aimé savoir les raisons de cette dérogation ; en 1908, il était encore en service à Tananarive. Il fut remplacé sur la liste par Vanière. Un cablogramme en date du 19 janvier 1906 informait Tananarive des mises à la retraite. Moriceau Compérat et Vanière était en congé. Quant à Faucon et Besson, ils protestèrent vigoureusement.

L'Administrateur en Chef Besson écrivit au Gouverneur Général le 7 février 1906 une longue lettre signalant les services rendus à l'île et, le 10 février, une autre, où il déclarait notamment "cette mesure d'autant plus imprévue qu'elle privera le Département des Colonies d'un fonctionnaire expérimenté encore dans la force de l'âge, aurait pu être évitée si le Gouvernement Central, dans sa sollicitude, avait bien voulu me la faire pressentir". Pour réduire les dépenses de la Province, il proposait différentes économies et le sacrifice d'indemnités auxquelles il avait droit. Il sollicitait enfin une intervention personnelle auprès

(19) Dossier Besson, Lettre du 7 février 1886.

(20) Dossier Besson, Note du Directeur des Affaires d'Afrique du 4 novembre 1905 pour le Secrétariat Général du Ministère des Colonies.

du Ministre des Colonies pour que la mesure soit rapportée et il était disposé à renoncer à Madagascar pour servir dans une autre Colonie (21).

Le Gouverneur Général de l'époque, Victor Augagneur, chez qui on ne sent pas une grande sympathie pour l'Administrateur en Chef Besson, transmit sa lettre de protestation à Paris, accompagnée des commentaires suivants :

"...Il n'y a pas, à mon avis, à tenir compte de la protestation de M. Besson, dont les longs services passés, très considérables, je veux bien le reconnaître, ne justifieraient pas une prolongation de fonctions, sans utilité, je le crains pour la Colonie.

"Pour être maintenu en service, Besson propose de faire abandon d'une partie de son traitement et de ses indemnités, ou de servir dans une autre Colonie : je ne dirai rien de ces propositions.

"Il évoque aussi des questions de famille : elles me paraissent ne pas être d'un très grand poids si l'on remarque que M. Besson aura droit à une retraite de plus de 6.000 francs".

C'est ainsi que mis à la retraite par un décret en date du 17 janvier 1906, l'Administrateur en Chef Besson fut dans l'obligation de quitter Madagascar. Le 20 avril 1906, il quittait Fianarantsoa pour se rendre à Mananjary et de là à Tamatave. Embarqué à bord de "l'Iraouaddy" à Tamatave le 4 mai, il débarquait à Marseille le 26 mai

IV

GEOGRAPHE, ETHNOGRAPHE ET CONFERENCIER.

Grand voyageur et bon observateur, le Résident Besson a laissé un ensemble de travaux remarquables pour l'époque, contribuant à la connaissance du pays betsileo et du pays tanala et de leurs habitants.

Les trois voyages qu'il fit en pays tanala, juillet 1890, septembre 1890 et septembre 1891 donnèrent lieu à deux publications , l'une dans le *Progrès de l'Imerina* du 20 janvier 1892, l'autre dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* (3ème trimestre 1893).

En ce qui concerne les moeurs et coutumes des Betsileo, il publia dans la revue *L'Anthropologie,* Tome V, 1894 un article sur les rites funéraires en usage chez les Betsileo accompagné de figures et une étude ethnographique sur le Betsileo dans *Notes, Reconnaissances et Explorations* du 1er semestre 1894. Ses observations ont permis plus tard à ceux qui se sont intéressés aux Betsileo, comme le Père Dubois, de faire d'intéressantes comparaisons.

Le pays lui-même fait l'objet d'un rapport sur le pays betsileo publié dans *Journal of Paris* du 21 juillet 1889. Il fait aussi l'objet d'une étude sur la province de Fianarantsoa que le *Journal Officiel de Madagascar* de 1897 publie par

---

(21) Dossier Besson, Lettre datée de Fianarantsoa le 10 février 1906

fraction dans ses numéros des 20 , 27 mai et 1er juin. De multiples questions y sont traitées aussi bien de géographie physique que de géographie humaine. Le Dr Besson signale entre autres les propriétés des sources de Ranomafana : "Il existe des sources sulfureuses à Ranomafana, sur la frontière est du Betsileo, dans la direction de Mananjary. Ces eaux sont très chaudes et paraissent très efficaces pour le traitement d'un grand nombre de maladies".

En 1897 il fit une tournée dans la région d'Ihosy, au pays des Bara-Be ; il en publia le compte rendu dans le *Journal Officiel de Madagascar* du 25 mai 1897.

Il a décrit plusieurs itinéraires de voyages : les *Notes , Reconnaissances et Explorations* du 1er trimestre 1897 publient une courte énumération des étapes pour trois itinéraires : de Fianarantsoa à Fort-Dauphin par Ihosy et Tamatamo, de Tuléar à Fianarantsoa par Ranohira et Ihosy, de Fort-Dauphin à Fianarantsoa jusqu'à Vangaindrano par la côte. En collaboration avec Le Myre de Vilers il publia à Paris en 1895 Itinéraires de Tananarive à Fianarantsoa, et la même année également à Paris, en collaboration avec Ranchot et le R.P. Jean, Itinéraire de Mananjary à Fianarantsoa.

Lors de son congé en France en 1902, il fit plusieurs conférences sur Madagascar après avoir demandé l'autorisation au Ministère des Colonies qui donna son accord "sous réserve de s'abstenir de toute appréciation politique".

C'est ainsi que le 22 février 1902, il fit une conférence à la Société de Géographie de Marseille sur le Pays betsileo et le Sud de Madagascar. Cette conférence fut publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille* du 1er trimestre 1902. Il parla également devant l'Institut Colonial de Marseille sur l'Etude psychologique de l'âme malgache , et traita de quelques excursions dans le Sud de la Grande Ile à la Société des excursionnistes Marseillais.

A Paris il parla de l'avenir agricole des Hauts Plateaux de Madagascar à la Société de Géographie Commerciale de Paris dont il était membre. Cette conférence fut publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale* de 1902.

Signalons que dans l'éloge du Dr Besson publié par le *Bulletin de l'Académie Malgache* figure une liste de vingt-quatre publications qui lui sont attribuées (22). Seules les dix premières sont de lui. Les autres ont pour auteur un homonyme, Maurice Besson. Cette erreur a été reprise par d'autres auteurs, notamment par le Dr Niaussat.

Les travaux ethnographiques et géographiques sur Madagascar valurent au Dr Besson d'être nommé Officier de l'Instruction publique le 9 février 1903. En outre, lors de la fondation de l'Académie Malgache le 23 janvier 1902, il fut au nombre des Membres sociétaires.

---

(22) *Bulletin de l'Académie Malagasy,* Nouvelle série. Tome XXV 1942-1943, p. X à XIII

V
EPREUVES ET DECEPTIONS.

Homme aux grandes qualités Humaines, le Dr Besson ne fut épargné ni par les épreuves personnelles, ni par les déceptions de tous ordres. Bon, dévoué, désintéressé, il était avant tout soucieux de ménager les vies humaines dans les opérations de pacification ; payant souvent de sa personne il s'efforçait de rétablir l'ordre par la persuasion et grâce à l'éloquence avec laquelle il maniait la langue malgache.

On pourrait penser qu'aucune difficulté, qu'aucun drame ne viendrait assombrir la vie d'un tel homme, or il fut durement atteint sur le plan personnel et subit de rudes déceptions en matière professionnelle.

Le troisième de ses fils, Raoul, né en 1890, fut mordu par un chien enragé à Fianarantsoa. Le vaccin antirabique n'existait pas à Madagascar à cette époque. Le Dr Besson assista, avec son épouse, impuissant et parfaitement conscient de l'évolution de la terrible maladie, à l'agonie de cet enfant. Pour éviter d'autres victimes dans la population, le Résident Besson fit abattre tous les chiens errants. *Ny andro namonoana alika* (le jour où on abattit les chiens) est resté dans la mémoire des Betsileo. Cette douloureuse épreuve qui eut lieu en 1897 fut atténuée peu après par la naissance d'un fils auquel les parents donnèrent le nom de René Raoul. Ce fut un des drames qui poussèrent Gallieni à créer par un arrêté du 7 mars 1898 un institut vaccinogène et antirabique à Madagascar, le futur Institut Pasteur.

En 1906, en quittant définitivement Madagascar pour se rendre en France, l'Administrateur en Chef Besson, accompagné de Mme Besson et de leurs deux plus jeunes enfants âgés respectivement de 8 ans et un an et demi, s'embarquèrent à Mananjary. Leur bateau fit naufrage dans la rade.

L'aîné des enfants, Charles Pierre, né à Toulon en 1885, fut reçu brillamment à l'Ecole Coloniale en cette année 1906. Il mourut brusquement dans des circonstances tragiques quelques années après.

Sur le plan professionnel, il eut à supporter plusieurs déceptions. La plus dure fut sa mise à la retraite à l'âge de 51 ans. On mesure toujours l'injustice de cette décision prise par le Ministre quand on sait qu'elle ne fut pas appliquée à tous ceux qui se trouvaient dans la même situation.

M. Besson fit intervenir auprès du Ministre des Colonies Bonycis-Ternes, député du Puy-de-Dôme, pour qu'il puisse être réintégré dans les cadres. La réponse du Ministre fut négative. Il ne lui était pas possible de revenir sur la mesure prise à l'égard de Besson, son admission à la retraite "ayant été prononcée pour des raisons budgétaires sur la proposition du Gouverneur Général de Madagascar" ((23).

Besson intenta un recours au Conseil d'Etat le 25 juillet 1906. Il fut débouté par décision du 12 novembre 1909. Les dispositions du texte étaient telles à cette

(23) Dossier Besson, Lettre du Ministre des Colonies du 23 août 1906.

époque que l'autorité disposait d'un pouvoir discrétionnaire pour la mise à la retraite de certaines catégories de fonctionnaires, Administrateurs en Chef des Colonies et Commissaires en Chef de la Marine, ayant accompli trente ans de service effectif.

"Considérant qu'aux termes de l'article premier de la loi du 18 avril 1831, le droit à la pension de retraite pour ancienneté est acquis à 30 ans accomplis de services effectifs ; qu'il appartient au Président de la République d'admettre d'office à la retraite les officiers autres que les officiers généraux qui ont accompli cette durée de service ; qu'aucun texte de loi ou de règlement n'a soumis l'exercice du droit du Chef de l'Etat à d'autres conditions ; que, dès lors, le sieur Besson, qui a accompli plus de trente ans de services effectifs n'est pas fondé à réclamer l'annulation de la décision par laquelle il a été admis d'office à la retraite" (24).

Cette mise à la retraite était d'autant plus surprenante que, fonctionnaire de valeur, l'Administrateur en Chef de 1ère classe Besson pouvait aspirer à de plus hautes fonctions. A trois reprises, en septembre 1902, en avril 1903 et en août 1903, il avait été proposé au grade de Gouverneur de 3ème classe des Colonies par ses supérieurs hiérarchiques.

De même, en matière de distinctions honorifiques, Besson était Officier de l'Instruction Publique et Commandeur de l'Ordre de l'Etoile d'Anjouan. Le 16 juillet 1895, il avait été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. C'eût sans doute été une satisfaction personnelle pour lui d'être promu Officier de l'Ordre National. Proposé à neuf reprises depuis 1899 jusqu'en 1905 et malgré les recommandations les plus chaleureuses de Gallieni, il ne put obtenir cette ultime récompense.

Lorsque la première guerre mondiale éclata, plusieurs Administrateurs furent retenus en Europe par leur devoir militaire réduisant ainsi les effectifs en poste dans les Colonies. Toujours prêt à se rendre utile, Besson, jouissant d'une parfaite santé à 59 ans, offrit ses services au Ministre des Colonies. "J'ai servi 18 ans à Madagascar avant et après la conquête de l'île, écrit-il, et ma connaissance des indigènes, de leur langue, de leur mentalité et de leurs besoins, me permettra sans doute d'être encore utile à mon pays, surtout si la fidélité de certaines tribus se montrait chancelante au cours de la guerre actuelle".

Le Ministre Doumergue lui adressa ses vifs remerciements lui promettant de recourir à ses services en cas de besoin (25).

Il ne fut jamais donné au Docteur Besson de se reposer. Généreux de nature, il n'avait jamais épargné, et il n'avait pas de fortune personnelle. Au moment de la retraite sa situation financière très juste l'incita à reprendre du service. Dans sa vieillesse, à plus de soixante-dix ans, pour vivre et faire vivre son épouse, il était, comme à ses débuts de carrière, médecin à bord d'un bateau faisant la liaison entre Marseille et le Maroc.

---

(24) Dossier Besson, Conseil d'Etat, décision du 12 novembre 1909, N° 24723.

(25) Dossier Besson, Lettres des 17 août et 13 septembre 1914.

Le Dr. Besson mourut accidentellement à Marseille le 3 Décembre 1941 à l'âge de 86 ans. Cette nouvelle fut annoncée à l'Académie Malgache qui, par la voix de son Président, le Dr. Fontoynont, et avec le témoignage de Savaron, lui rendit un hommage mérité et émit le vœu que son nom fut donné à une rue de la Capitale. Il a été rappelé à cette occasion que "près de quarante ans après son départ, on se souvient de lui dans tout le Betsileo et plus loin encore. Il est devenu là-bas une sorte de demi-Dieu dont on parle encore aux veillées avec respect en racontant les légendes qui se sont créées à son sujet".

Quels souvenirs restent-ils aujourd'hui du "Résident Besson ? (26).

(26) Le R.P. Giambrone signale qu'à 80 KM, au sud de Fianarantsoa, entre Ambalavao et Ankaramena, à quelques Kilomètres de cette dernière localité et à proximité de la route nationale N°7 se trouve un gros village appelé Besoa. L'Administrateur Besson y avait édifié une résidence et le village garda son nom. Prononcé à la malgache, il prit une heureuse signification : be soa = là où il y a beaucoup de bonheur.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites, Dossier EEII 768 (I)- Besson Pierre Louis.

Archives nationales, section Outre-Mer.

Bulletin de l'Académie Malgache, Nouvelle série, Tome XXV, 1942-1943.

DESCHAMPS (Hubert), *Histoire de Madagascar* - Berger-Levrault 1972.

DUBOIS, *Monographie des Betsileo* - Institut d'Ethnologie. Paris, 1938.

ESOAVELOMANDROSO (Manassé), Les "Révoltes de l'Est" (Novembre 1895-Février 1896) : Essai d'explication - *Colloque International d'Histoire Malagasy* (23 mars au 2 avril 1983 à Toamasina). .

NIAUSSAT (P.M.), Pierre Louis Besson (1855-1941) - *Hommes et Destins,* Tome III, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1979.

Publications de Besson :

1 - Rapport sur le pays des Betsileo, Journ. of Paris, 2 juillet 1889, p. 3 585-5 5.

2 - Voyage au pays des Tanala indépendants - *Le progrès de l'Imerina,* 10 janvier **(18.?)**

3 - Voyage au pays des tanala indépendants de la région de l'Ikongo. *Bulletin socio-géographique de Paris,* 1893, p. 401-328.

4 - a. Rites funéraires en usage chez les Betsileo. *L'Anthr.* Tome V, 1894, p. 674-682.

b. Etudes ethnographiques sur les Betsileo. *Notes, Recon. Explor.* 1er semestre 1894.

5 - *Itinéraires.*

1 - de Fianarantsoa à Fort- Dauphin par Ihosy et Tamotamo.

2 - de Tuléar à Fianarantsoa par Ranohira et Ihosy.

3 - de Fort-Dauphin à Fianarantsoa jusqu'à Vangaindrano par la Côte - *Notes. Recon. Explor.* 1er Décembre 1897, p. 22.

6 - Etude sur la province de Fianarantsoa - Tananarive. Journ.. Off. *Mad. 1897,* 20-25-27 mai et 1er juin, 487-488, 509-510, 515-516, 535.

7 - L'avenir agricole des Hauts-Plateaux de Madagascar. Paris *Bull. Soc. Géog. Comm.* p. 21-31.

8 - Pays Betsileo et Sud de Madagascar, Marseille - *Bull. Soc. Géog.* 1er trimestre 1902, p. 38-55. Conférence.

9 - En collaboration avec Le Myre de Vilers : Itinéraires de Tana à Fianarantsoa. Paris 1895, Brochure in-32°, p. 26-35.

10 - En collaboration avec Ranchot et Jean (R.P.), Itinéraire de Mananjary à Fianarantsoa, 39-56 in "*Itinéraires à Madagascar*" Paris 1895, brochure de 50 pages.

FAMINTINANA

Ny fiainan'i Dr. Besson no tantaraina ao anatin'ity lahatsoratr'i Raymond Delval ity. I Dr. Besson dia nianatra ho Dokotera tao amin'ny Ecole de Médecine Navale tao Toulon. Taty aoriana rehefa niasa taona maromaro tao amin'ny tafika an-dranomasina tao Toulon ihany izy dia notendrena ho Résident-n'i Fianarantsoa.

Nahay nifandray tamin'ny mponina izy, hany ka mamy hoditra tamin'ny vahoaka. Voatery nandao an'i Fianarantsoa anefa izy noho ny faharatsian'ny fifandraisana teo amin'ny Fitondrana frantsay sy malagasy tamin'ny 1894, nefa dia naverina ho Résident-Maire-n'i Toamasina tamin'ny 1895. Nony lasa zanatany i Madagasikara dia notendrena indray ho lehiben'ny Province-n'i Fianarantsoa izy. Nandry fehizay ny mponina. Na ilay tabataba tany atsimo atsinanana tamin'ny 1904 aza dia voasakany tsy hipaka tany amin'ny faritany niadidiany. Nefa tampotampoka teo dia nasaina hisotro ronono i Dr. Besson tamin'ny 1906. Ary maty tany Marseille izy tamin'ny 1941. Feno 86 taona izy tamin'izay.

SUMMARY

Doctor in the french Navy, Louis Besson was sent to Madagascar at the Protectorate time and he was appointed to Fianarantsoa in 1886 as Vice-Résident. He travelled a lot, cured the sick and become friendly to the populations owing to his "Kabary" wich remained famous among the Betsileo, the Bara and the Tanala.

When the colonial administration was established he was appointed in 1896 as chief of the Province of Fianarantsoa. He spent the first years in pacification work principaly among the Tanala. Promoted Administrator in chief of Colonies in 1897, he carried out an important work of administrative organization applied to a large country extending as far as Fort-Dauphin. He put order also in justice proceedings . After a leave in France, he spent few months as Chief of the Province of Tuléar and came back to Fianarantsoa. He was appointed again as chief of this province from 1903 to 1906. He undertook a new reorganization of the province. During that troubled period, he succeded in preventing the rising of the populations of the south to spread in this territory.

He was a kind-hearted, generous and disinterested man. Before all, he was anxious to spare human lives during pacification operations. He did his best to restore public order and peace by persuading peoples owing to his eloquence and knowledge of malagasy language.

With such human qualities, this man was not spared from personnal hardships nor from all kind of disappointment. On account of imperious financial shortage of Madagascar budget, he was pensioned-off at 51 years and left the island on the month of may 1906. It would have been desirable to maintain him on active service during many years on account of his brilliant qualities.

Being a great traveller and a good observer, he has left a lot of remarquable works contributing to the knowledge of Betsileo and Tanala countries and of their inhabitants.